

taxes ponctuellement? N'avons-nous pas aussi un droit à l'argent qui chaque année est déboursé pour l'instruction publique? Oui certainement. Nos hommes publics, j'espère y songeront, et tâcheront de mettre cette question en agitation. C'est leur devoir, et pourquoi reculeraient-ils devant une oeuvre juste et loyale. Avant de terminer il me semble qu'il est de mon devoir de dire un mot en passant sur la question de la colonisation.

Notre petite isle, qui, aujourd'hui est remplie comme un oeuf, ne peut plus offrir, à nos jeunes gens, les moyens de s'établir. Que vont-ils faire? Vont-ils s'entasser les uns contre les autres, sur un petit coin de terre amaigrie, pour languir dans la misère le reste de leur vie? Assurément non.

Mes amis, voici le seul moyen. Allez coloniser au Nouveau-Brunswick ou au Canada. Là vous trouverez des milliers d'acres de terre, qui n'attendent que des bras forts et vigoureux, pour se transformer en magnifiques champs de blé. Aujourd'hui, nous avons toutes les chances d'aller coloniser, et de nous acquérir chacun une propriété.

Nous avons des sociétés de colonisation qui sont prêtes à secourir les colons qui se trouveraient en détresse. Nous avons des voies ferrées pour nous transporter; nous avons les frères qui nous attendent, pour aller les joindre, dans l'oeuvre de la colonisation. Nous avons partout des débouchés et des marchés, qui sont prêts à acheter vos produits. N'est-ce pas de grands avantages pour nous?

Dix, quinze ou vingt ans passés lorsque nos devanciers ont été coloniser, tant au N.B. qu'au Canada; je vous le demande, avaient-ils les mêmes avantages. Non loin de là. Ils se sont enfoncés dans ces noires forêts, sans chemin, sans appui, sans même une pauvre cabane pour se mettre à couvert des intempéries. Toutes les contrariétés ne les ont pas découragés; et aujourd'hui ils sont à l'aise, sinon indépendants. Le seul obstacle, que je remarque, sont les hauts prix de passage. Lorsqu'un père de famille s'en va coloniser, il vend sa petite propriété, et la plus grande partie du résultat est employé à payer son passage. Pourquoi le gouvernement du N.B. n'aurait-il pas des prix de passage spéciaux pour les colonisateurs comme ils ont au Canada? Je pense que cela pourrait être obtenu si cette question était agitée par les hommes influents du N.B. Je m'arrête, monsieur le rédacteur, de crainte d'ennuyer vos intelligents lecteurs, espérant que les quelques suggestions, dont j'ai fait mention auront de bons résultats. J'ai, monsieur le rédacteur, l'honneur d'être votre tout dévoué, etc.